



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE SCIENTRIER

Envoyé en préfecture le 23/05/2025

Reçu en préfecture le 23/05/2025

Publié le

ID : 074-217402627-20250515-025_2025-DE



Délibération n°025 /2025

OBJET : Aménagement du Carrefour de la Croix - Demande de subvention au Conseil Départemental – CDAS

L'an deux mil vingt-cinq, et le quinze mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, s'est réuni en salle des commissions à SCIENTRIER, sur convocation adressée à tous ses membres, le 7 mai 2025, par Madame Patricia DEAGE, Maire en exercice de la Commune de SCIENTRIER.

Conseillers en exercice : 11

Présents : 10

BARBIER Sarah, BERARD Nicolas, BRANTUS Michel, BRON Isabelle, DAKIN-GARVAL Sylvain, DEAGE Patricia, DESALMAND Nadège, DESALMAND Stéphane, FLOQUET Sandra, PIEUCHOT Sophie

Absents : LAMBERT Adrien

Absents excusés :

Procuration :

Secrétaire de séance : BRANTUS Michel

Madame le Maire sollicite les membres du conseil municipal pour la demande de deux subventions auprès du département par son dispositif Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS)

Le CDAS est destiné à financer des projets d'investissement portés par les communes et intercommunalités concernant prioritairement les domaines de :

- la réalisation et la rénovation de logements accessibles à tous,
- la construction et la rénovation de bâtiments scolaires (écoles maternelle et primaires) et de services aux familles (crèches, garderies, cantines etc.),
- la construction et la rénovation de bâtiments publics (mairie, locaux de services techniques etc.) et d'équipements publics,
- la construction et rénovation d'équipements sportifs et culturels
- aménagements urbain ou de voirie,
- la préservation, sauvegarde et mise en valeur de patrimoine
- à des projets de développement local.

Projet	Montant de la demande de subvention	Montant du projet TTC
Aménagement du Carrefour de la Croix	88 472	252 708

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **D'APPROUVER** les projets présentés ;
- **DE CHARGER** Madame le Maire de solliciter les subventions auprès du Conseil départemental 74.

Ainsi fait et délibéré,

Le Secrétaire,



Les jours, mois et an que susdit
Pour extrait conforme
Le Maire
Patricia DEAGE

